



**CDG 38**

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

# Procédure d'inscription

## Table des matières

Introduction .....	2
Procédure d'inscription dématérialisée .....	4
Etape 1 - Pré-inscription en ligne .....	5
Etape 2 - Connexion à l'espace candidat et dépôt du dossier d'inscription .....	8
Etape 3 - Validation du dépôt du dossier d'inscription .....	10
Etape 4 - Dépôt des pièces justificatives .....	11
Votre espace candidat .....	12
Documents concours ou examens : brochure/guide, arrêté d'ouverture .....	13

## Introduction

Vous souhaitez vous inscrire à un concours ou à un examen professionnel organisé en 2021 par le Centre de gestion de l'Isère.

Le présent document a pour objet de vous guider tout au long de votre inscription, qui s'effectue de façon dématérialisée, en 4 étapes :

1. La pré-inscription en ligne
2. La connexion à l'espace candidat pour le dépôt dématérialisé du dossier d'inscription
3. La validation du dépôt du dossier d'inscription
4. Le dépôt des pièces justificatives

Chacune de ces étapes est détaillée dans le présent document et illustrée par des images écran.

\* \* \*

**Avant de débiter l'inscription, vous devez disposer du logiciel Adobe Reader pour enregistrer le dossier d'inscription en .pdf.**

\* \* \*

Soyez attentif à la constitution de votre dossier d'inscription et aux pièces requises.

Soyez attentif à la date limite de dépôt ou d'expédition de celui-ci.  
Cette date est indiquée dans le dossier d'inscription et sur le calendrier en ligne.

\* \* \*

Votre dossier doit être déposé **par voie dématérialisée** sur votre espace candidat.

**A défaut**, vous pouvez :

- Transmettre votre dossier d'inscription par voie postale à l'adresse suivante, avant minuit, cachet du prestataire faisant foi :

Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère  
416 rue des Universités - CS 50097  
38401 SAINT MARTIN D'HÈRES

*Attention : vérifiez que l'affranchissement soit suffisant : tous les courriers taxés au destinataire seront refusés et ne pourront valablement pas faire l'objet d'un deuxième envoi après la date limite de dépôt des dossiers.*

- Ou déposer votre dossier d'inscription dans les locaux du Centre de gestion aux heures d'ouverture suivantes :
  - Lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
  - Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

\* \* \*

L'utilisation de l'espace candidat est nécessaire, même si le dossier d'inscription est envoyé par voie postale ou déposé au Centre de gestion de l'Isère. L'identifiant, le mot de passe et le lien d'accès à cet espace vous seront transmis par mail.

Tout dossier d'inscription déposé sur l'espace candidat, adressé ou déposé à l'accueil du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère **qui ne serait pas le dossier généré par l'application sera rejeté.**

*Exemples :*

*Dossier d'un autre candidat photocopié et corrigé manuellement ou de façon informatique*

*Dossier d'un autre CDG*

*Copie d'écrans*

*Dossier sur papier libre, modèle rédigé par le candidat*

*Etc ...*

\* \* \*

Les modifications des coordonnées personnelles sont possibles à tout moment par simple mail adressé à l'adresse suivante : [concours@cdg38.fr](mailto:concours@cdg38.fr).

Les candidats signaleront tout changement dans le dossier au plus tôt au service concours afin de mettre à jour les dossiers d'inscription, par simple mail adressé à l'adresse suivante : [concours@cdg38.fr](mailto:concours@cdg38.fr).



**N'hésitez pas à contacter le service concours pour une aide à la pré-inscription au 04 76 33 20 30.**

#### **Mention RGPD**

Les renseignements qui sont demandés aux candidats sur le dossier d'inscription, sont exclusivement réservés au traitement informatisé de leur candidature et destinés à la seule administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que le Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016) garantissent aux candidats un droit d'accès et de rectification des données les concernant.

Ces données sont conservées pour une durée de 5 ans à réception de leur candidature.

Conformément aux dispositions en vigueur, les candidats peuvent exercer ce droit d'accès auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère, 416 rue des Universités – CS 50097, 38401 SAINT MARTIN D'HÈRES, tél. 04 76 33 20 30, mail : [concours@cdg38.fr](mailto:concours@cdg38.fr).

## Procédure d'inscription dématérialisée

### 1. La pré-inscription en ligne

Cette première étape est possible durant la période d'ouverture des pré-inscriptions. Elle constitue en la création de votre dossier. La validation de cette première étape vous donne ensuite accès à votre espace candidat.

### 2. La connexion à l'espace candidat et le dépôt du dossier

Le dossier généré lors de l'étape 1, doit être déposé dans votre espace candidat. Pour ce faire, il convient de vous connecter à cet espace selon la procédure décrite ci-après.

### 3. La validation du dépôt du dossier d'inscription

Votre inscription ne sera définitive qu'après la validation du dépôt de votre dossier d'inscription clôture de l'inscription par le candidat.

Attention : respectez la date limite de dépôt du dossier d'inscription.

### 4. Le dépôt des pièces justificatives

Le dépôt des pièces justificatives peut s'effectuer pendant ou après la validation de l'inscription. Il convient cependant de bien respecter la date limite fixée pour chaque pièce.

#### En cas d'erreur de saisie :

En cas d'erreur de saisie après validation de la pré-inscription et avant le dépôt du dossier sur votre espace candidat, vous avez deux solutions :

- **Si l'erreur concerne la voie d'accès, la spécialité ou l'option** : vous devez effectuer une nouvelle pré-inscription. Cette démarche ne sera possible que jusqu'à la date de clôture des inscriptions.
- **Si l'erreur concerne une autre information** : vous pouvez corriger votre dossier de pré-inscription en rouge exclusivement sur le document .pdf.

Vous pouvez également transmettre un mail avec les corrections à apporter au service concours qui se chargera de procéder aux corrections à l'adresse suivante : [concours@cdg38.fr](mailto:concours@cdg38.fr).

**En cas de contradiction entre les données saisies en ligne et les données rectifiées sur le dossier déposé, les services du Centre de gestion donneront foi aux corrections inscrites en rouge.**

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter le service concours soit par mail à [concours@cdg38.fr](mailto:concours@cdg38.fr), soit par téléphone au **04 76 33 20 30**.

## Etape 1 - Pré-inscription en ligne

Pour débiter l'inscription, rendez-vous :

- sur le site régional des concours à l'adresse suivante : <https://www.cdg-aura.fr/>,
  - rubrique : « Rechercher un concours ou un examen »
  - puis cliquer sur le grade recherché
  - vous arrivez alors sur la fiche du grade
  - cliquez ensuite sur « se pré-inscrire »
- sur le site du CDG38, [www.cdg38.fr](http://www.cdg38.fr), rubrique "concours"
  - rubrique "Inscriptions en ligne : Cliquer : ici"
  - cliquez ensuite sur la rubrique "se pré-inscrire", dans la colonne du concours en question

L'écran suivant s'affiche :

The screenshot shows the CDG38 website interface. On the left, there is an 'Informations' section with contact details and COVID-19 related notices. The main content area is titled 'INSCRIPTIONS OUVERTES' and features a card for the 'Agent de Maîtrise' competition. This card includes the session year (2021), pre-registration dates (until 14/10/2020), specialties (Restauration, Hygiène, etc.), and the exam date (Jeudi 21 janvier 2021). A list of links is provided, with 'Se pré-inscrire' highlighted in blue and pointed to by a red arrow.

Cliquez sur « se pré-inscrire »

L'écran suivant s'affiche :

The screenshot shows a confirmation step on the CDG38 website. The heading is 'AGENT DE MAÎTRISE - SESSION 2021'. A question asks: 'Avez-vous pris connaissance des modalités d'inscription et lu la brochure jointe ?'. Below the question, a checked box indicates 'Oui'. A note states: 'J'atteste, avoir pris connaissance des modalités d'inscription et avoir lu la brochure jointe (si non, télécharger la brochure)'. At the bottom, there are two buttons: 'Retour' and 'Continuer la préinscription', with the latter highlighted in green.

Cliquez sur « Continuer la préinscription »

L'écran suivant s'affiche :

**CDG 38**  
CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ISÈRE  
**INSCRIPTIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS**

**PRÉ-INSCRIPTION AGENT DE MAÎTRISE - SESSION 2021**

Concours | Technique

Les préinscriptions du 08/09/2020 au 14/10/2020 sur Internet ne constituent pas une inscription définitive. Le centre de gestion ne validera l'inscription qu'à réception, pendant la période d'inscription (du 08/09/2020 au 22/10/2020), du dossier et de l'ensemble des pièces nécessaires. Le dossier d'inscription est donc à retourner impérativement pour le 22/10/2020.

Les champs annotés d'une astérisque (\*) doivent obligatoirement être remplis.

**INFORMATIONS DE PRÉ-INSCRIPTION**

Type de concours\* : [dropdown]

**ETAT CIVIL DU CANDIDAT**

Genre\* : [dropdown] Ex: Madame  
Nom usuel\* : [input] Ex: DUPONT  
Nom de jeune fille : [input] Ex: LEFORT  
Prénom\* : [input] Ex: Marie  
Autres prénoms : [input] Ex: Jeanne-Bridgette  
Nationalité\* : [dropdown] Ex: Française  
Adresse\* : [input] Ex: 14 av. du Général de Gaulle  
[input]  
[input]  
Arrondissement : [input] Ex: Seine  
Code postal\* : [input] Ex: 75000  
Ville\* : [input] Ex: Paris  
Date de naissance\* : [input] Ex: 25/08/1979 (donc à compléter 13/08/1979)

Complétez alors toutes les rubriques demandées, une aide figure sur la droite de l'écran pour chaque rubrique. Tous les champs sont obligatoires.

A la fin de la saisie, indiquez un mot de passe personnel, que vous pourrez facilement mémoriser :

gestion de l'Isère à faire apparaître son adresse sur la liste d'aptitude? [input]

**MOT DE PASSE**

Mot de passe\* : [input]  
Répéter le mot de passe\* : [input]

« Retour » Visualisation des éléments saisis »

CDG 38 - 416 Rue des Universités - CS 50097 - 38401 SAINT MARTIN D'HERÈS  
Mentions légales - Version 2020 - 252

Cliquez sur « **Visualisation des éléments saisis** » puis sur « **✓ Valider.** », ou modifiez les informations saisies si nécessaire en cliquant sur « **< Retour** ».

L'écran suivant apparaît :

The screenshot shows the top of the website. On the left is the logo for CDG 38, Centre de Gestion de l'Isère Fonction Publique Territoriale. On the right, it says 'CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ISERE INSCRIPTIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS'. In the top right corner, there is a 'Déconnexion' button. Below the header is a blue notification bar with an information icon and the text: 'Bonjour M. Yyy XXX. Vous êtes inscrit au concours 2021 Interne de Agent de Maîtrise, spécialité restauration. Votre pré-inscription a été enregistrée le 08/09/2020 14:44, votre dossier est en cours de transmission auprès du Centre de Gestion.'

**IMPORTANT : Veuillez noter les informations suivantes, elles vous seront utiles afin d'accéder par la suite à l'ensemble des services sécurisés**

👤 Votre login : 10067  
🔑 Votre mot de passe est celui que vous avez indiqué au niveau du formulaire de pré-inscription

Un mail de confirmation de pré-inscription vous a été adressé à l'adresse [concours@cdg38.fr](mailto:concours@cdg38.fr)  
Vous pouvez récupérer votre dossier pdf de pré-inscription en cliquant sur l'icône ci-après

Votre dossier peut, selon votre navigateur, soit apparaître sur votre écran, soit être téléchargé. Il est alors nécessaire de récupérer le dossier dans les téléchargements.

\*\*\*

Conservez précieusement l'identifiant attribué à votre dossier et le mot de passe personnel que vous avez inscrit. L'identifiant correspond au numéro figurant en haut de votre dossier d'inscription et sera rappelé dans chaque mail qui vous sera adressé.

\*\*\*

Une fois votre pré-inscription effectuée, un mail de confirmation vous est adressée. S'il n'apparaît pas dans votre boîte de réception, pensez à contrôler vos mails indésirables (spams).

The screenshot shows an email from [cdg38@agirhe-concours.fr](mailto:cdg38@agirhe-concours.fr) to [concours@cdg38.fr](mailto:concours@cdg38.fr), dated Tuesday, September 8, 2020, 14:44:33. The subject is 'Préinscription concours - Fonction Publique Territoriale'. The body of the email says: 'Bonjour XXX Yyy, Nous vous informons que votre préinscription a bien été enregistrée. Vous devez impérativement envoyer votre dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives demandées pour valider votre candidature au plus tard à la date de clôture des inscriptions. Code d'accès : 10067. Mot de passe : indiqué lors de votre pré-inscription. En cas d'oubli, vous pouvez réinitialiser votre mot de passe en vous rendant à l'adresse suivante : <https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?dpt=38&aff=log&mdpoublie=true>. Le dépôt des pièces s'effectue sur votre espace candidat : <https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?aff=log>. Procédure de dépôt des pièces : 1 - Connectez-vous sur l'espace candidat et suivez les instructions suivantes pour la transmission des pièces demandées. 2 - Cliquez sur la pièce à transférer, sélectionnez le fichier concerné et cliquez sur "transmettre le fichier". 3 - Renouvelez l'opération pour chaque pièce. 4 - Une fois toutes les pièces déposées, cliquez sur "clôturer mon inscription". A NOTER : LA CLOTURE DE L'INSCRIPTION N'EST POSSIBLE QU'APRES LE DEPOT DE TOUTES LES PIECES DEMANDEES. Le service concours reste à votre disposition pour plus de renseignements. Cordialement, Le service concours : [concours@cdg38.fr](mailto:concours@cdg38.fr)'. A black arrow points from the text 'Via ce mail, vous pourrez réinitialiser votre mot de passe si vous l'égariez.' below to the URL in the email body.

Via ce mail, vous pourrez réinitialiser votre mot de passe si vous l'égariez.

## Etape 2 - Connexion à l'espace candidat et dépôt du dossier d'inscription

Connectez-vous à votre espace candidat :

- Via le lien reçu par mail à l'occasion de la confirmation de votre pré-inscription.
- Ou via l'écran de pré-inscription <https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?dep=38>

**CDG 38**  
CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ISÈRE  
**INSCRIPTIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS**

Connexion espace sécurisé

**INSCRIPTIONS OUVERTES 1**

**Agent de Maitrise**  
Concours C Technique  
Session 2021

Pré-inscriptions ouvertes jusqu'au 14/10/2020  
- Dossier à renvoyer avant le 22/10/2020

Spécialités :  
- Restauration (3 voies)  
- Hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines (voie interne)

Épreuves écrites d'admissibilité : **Judi 21 janvier 2021** (dans l'agglomération grenobloise)

brochure  
Achèvement d'ouverture  
Règlement des concours  
Protocole sanitaire mis en œuvre pour les concours et examens professionnels

Se pré-inscrire

**INSCRIPTIONS À VENIR 2**

**Infirmier en Soins Généraux**  
Concours A Médico-social

**Puéricultrice**  
Concours A Médico-social

Insérez votre identifiant et votre mot de passe :

**CDG 38**  
CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ISÈRE  
**IDENTIFICATION**

Retour à la page d'accueil

**Identification**

Identifiant  
10067

Mot de passe  
\*\*\*\*\*

Connexion

+ Mot de passe oublié



Vous êtes à présent en mesure de déposer votre dossier d'inscription :

- Sur votre espace candidat, dans le bloc des « **Dépôt des pièces** », déposez votre dossier d'inscription avant la date limite de dépôt, ainsi que toute autre pièce requise, dont vous disposez déjà.

**CDG 38**  
CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Première connexion

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ISÈRE  
**ESPACE INSCRIPTION**

[Déconnexion](#)

Bonjour M. Yyy XXX,  
Vous êtes inscrit au concours Interne d'Agent de Maîtrise, spécialité hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines  
**Votre pré-inscription a été enregistrée le 08/09/2020 13:45, le Centre de Gestion est en attente de votre dossier.**

### Mon dossier d'inscription

**Sélection**

**Voie :** Interne  
**Spécialité :** hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines  
**Diplôme :** NIVEAU 3 : BEP, CAP, BEPC (ancien NIVEAU V)

**Coordonnées personnelles**

**Adresse :** X rue  
38000 GRENOBLE  
**Email :** concours@cdg38.fr  
**Téléphone :** 04 76 00 00 00

**Employeur**

**Employeur :** Mairie  
**Adresse :** Hôtel de Ville  
38000 GRENOBLE

[Dossier d'inscription](#)

### Pièces à fournir avant le 22/10/2020

Avant le 22/10/2020 Avant le 10/12/2020

- Attestation du médecin agréé** (0/1)
- Dossier de pré-inscription** (0/1)
- Etat des services publics accomplis dûment complété par l'employeur** (0/1)
- La copie de l'arrêté permettant de vérifier que l'agent sera en activité à la date de clôture des inscriptions** (0/1)

[Clôturer mon inscription](#)

La clôture de l'inscription n'est possible qu'après le dépôt de toutes les pièces demandées avant le 22/10/2020. Une fois le dossier clôturé et réceptionné par le Centre de Gestion, vous pourrez compléter les pièces dans la limite des dates indiquées.

### Mentions légales et options de confidentialité

**Confidentialité**

Au regard du règlement Général de Protection des Données du 27 avril 2016 et de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée : seules les personnes habilitées à traiter votre dossier d'inscription peuvent avoir accès à vos données. Ces données ne sont utilisées que dans le cadre des missions du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère (CDG 38) pour l'inscription à un concours ou à un examen professionnel. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant au CDG 38 à l'adresse suivante : dpd@cdg38.fr.

**Options de diffusion**

**Affichage du nom :** Non  
**Envoi de SMS :** Non

[Modifier mon mot de passe](#)

CDG 38 - 416 Rue des Universités - CS 50097 - 38401 SAINT MARTIN D'HERES  
Mentions légales - Version 2020 - 252

## Etape 3 – Validation du dépôt du dossier d'inscription

Une fois votre dossier d'inscription déposé, assurez vous de bien valider votre inscription de la façon suivante :

- Cliquez sur « **J'ai lu, j'approuve et je signe l'attestation sur l'honneur présente dans mon dossier d'inscription** ».
- Cliquez sur « **valider le dépôt du dossier d'inscription** » avant la date limite de dépôt. **Après cette date, il ne vous sera plus possible de valider votre inscription. Vous ne serez donc pas inscrit.**

Vous êtes désormais inscrit(e) à l'opération choisie. Le centre de gestion est en attente des autres pièces justificatives nécessaires à la recevabilité du dossier.

## Etape 4 - Dépôt des pièces justificatives

- Sur votre espace candidat, dans le bloc des « **Dépôt des pièces** », déposez vos pièces justificatives avant la date limite fixée pour chacune d'elles. Lorsque la date limite de dépôt d'une pièce est atteinte, il ne vous sera plus possible de la déposer.
- À tout moment, il vous sera possible de visualiser vos pièces. La modification et la suppression de pièce interviennent jusqu'à la date limite de dépôt de la pièce.
- Si vous souhaitez déposer une pièce supplémentaire non mentionnée dans le bloc des « **Dépôt des pièces** », adressez votre pièce par mail à [concours@cdg38.fr](mailto:concours@cdg38.fr) en précisant le type de concours, votre nom, votre prénom et votre identifiant. Elle sera alors ajoutée à vos documents en ligne et apparaîtra sur votre espace candidat après validation du service concours. Selon le type de pièce, celle-ci pourra être acceptée ou rejetée en fonction de la date d'envoi.

**La liste des pièces à compléter et à fournir sont annexées au dossier d'inscription en fin de document.**

**Nous vous conseillons de l'imprimer et d'utiliser l'aide à la constitution.**

## Votre espace candidat

**Au-delà de la présente inscription, votre espace candidat vous permettra de :**

- Consulter vos informations personnelles
- Modifier votre mot de passe
- Suivre l'évolution de votre inscription
- Télécharger vos convocations aux différentes épreuves
- Consulter les statistiques de l'opération
- Télécharger vos résultats
- Consulter vos copies et les fiches d'appréciations des correcteurs / examinateurs **après avoir effectué une demande auprès du service concours**



*Exemple : Si le dossier a été déclaré recevable, l'espace candidat sera mis à jour et le statut passe à « admis à concourir », à défaut un courrier de rejet, en recommandé avec accusé de réception, est adressé au candidat.*

**Le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère transmet au candidat sur l'espace candidat, de manière dématérialisée, une convocation** précisant le lieu et les horaires des épreuves 15 jours avant celles-ci. Cette convocation est accompagnée d'un plan d'accès.

**Le jour de l'épreuve, le candidat doit présenter sa convocation, ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité avec photographie récente.** Le candidat doit imprimer sa convocation qui sera alors tamponnée afin d'attester la présence du candidat.

**Conservez bien vos identifiant et mot de passe au-delà de l'inscription et des résultats. Des informations relatives au suivi du lauréat jusqu'à sa nomination y seront publiées régulièrement. En cas d'admission, cet espace sera nommé « espace lauréat », mais demeurera accessible avec les mêmes identifiant et mot de passe.**

## Documents concours ou examens : brochure/guide, arrêté d'ouverture, notes de cadrage



Chaque concours ou examen comprend un ensemble de documents consultables :

- La brochure / le guide
- L'arrêté d'ouverture et le ou les arrêtés modificatifs
- L'arrêté de désignation des membres du jury
- Les notes de cadrage des épreuves
- Les sujets précédents des épreuves écrites
- Le rapport de jury éventuellement, etc ...

Ces documents comprennent des informations sur la constitution du dossier, le calendrier (date limite de dépôt des dossiers, dates de la période d'inscription, dates des épreuves ...), les conditions d'accès à au concours ou examen, etc.

Vous retrouvez ces documents :

- sur le site régional des concours à l'adresse suivante : <https://www.cdg-aura.fr>, rubrique : « Rechercher un concours ou un examen »,